

Hauts-de-France, Pas-de-Calais
Clarques
Place du Rietz

Monument aux morts

Références du dossier

Numéro de dossier : IA62005362
Date de l'enquête initiale : 2023
Date(s) de rédaction : 2023
Cadre de l'étude : opération ponctuelle
Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : monument aux morts

Compléments de localisation

commune fusionnée après inventaire Saint-Augustin
Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : . Non cadastré.

Historique

Le monument aux morts de Clarques est érigé en 1922. Il est très largement inspiré de la lanterne des morts de Ciron (Indre) datant du XII^e siècle et classée au titre des Monuments historiques par la liste de 1862. Les lanternes des morts sont érigées principalement dans le centre-ouest de la France et reprennent sans doute la tradition antique de l'entretien d'une flamme auprès des tombes, tradition reprise ensuite par syncrétisme par les premiers chrétiens pour qui la mort n'est qu'un passage vers la lumière céleste.

Les monuments aux morts prenant la forme d'une lanterne des morts sont seulement au nombre de trois dans le Pas-de-Calais : à Clarques, à Hermies et à Ablain-Saint-Nazaire où reposent dans la nécropole nationale de Notre-Dame-de-Lorette plus de 42 000 soldats veillés par une tour-lanterne de cinquante-deux mètres de hauteur.

Ici, le choix d'une lanterne des morts est attribué au maire et châtelain de Clarques, Joseph Titelouze de Gournay (1877-1945). Le conseil municipal délibère en 1920 en faveur de l'acquisition pour le franc symbolique d'un terrain communal par monsieur de Gournay en vue d'y construire le futur monument aux morts. Le financement de ce dernier est au départ couvert essentiellement par monsieur de Gournay mais aussi, dans une proportion plus modeste, par la commune et par une souscription publique.

Le projet est confié à l'architecte lillois Alfred Sarazin. L'exécution des travaux revient à un marbrier-sculpteur, Émile Marquillie, l'auteur des monuments aux morts voisins de Blendecques et de Salperwick. Le projet définitif est approuvé à l'unanimité en début d'année 1922 par le conseil municipal de Clarques qui entrevoit alors l'inauguration du monument dans le courant de l'été de la même année. Le devis approximatif établi par Alfred Sarazin en avril 1922 se monte à 6 823 F. La répartition des financements telle qu'établie au départ n'est pas possible pour trois raisons : le maire ne peut se rendre acquéreur d'un bien communal ; la commune, ni une souscription publique, ne peuvent contribuer à l'érection d'un monument qui serait la propriété d'un particulier ; les subventions de l'État affectées à l'érection de monuments aux morts ne sont accordées qu'aux seules communes. C'est donc finalement la commune qui inscrit, non sans difficultés, le projet à son budget.

L'approbation préfectorale tardant, le député Edmond Lefebvre du Prey (1866-1955) se fend en février 1923 d'une intervention auprès du secrétaire général de la préfecture du Pas-de-Calais. Le marché de gré à gré entre le maire de Clarques et le sculpteur est finalement passé en avril 1923. Les travaux sont entrepris à l'été 1923 et leur réception intervient le 9 février 1924.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle

Dates : 1924 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Émile Marquillie (marbrier, sculpteur, attribution par source), Alfred Sarazin (architecte, attribution par source)

Description

La lanterne des morts de Clarques est installée sur un petit flégard* de forme triangulaire, situé à l'angle de la place du Rietz, à l'intersection du chemin de l'église et de la D192. Elle mesure près de sept mètres de hauteur et repose sur des fondations en béton de scories. La colonne elle-même est constituée d'un socle en béton armé qui soutient un fût cylindrique en pierre de Savonnières avec griffes aux angles. Elle se termine par un lanternon coiffé d'un toit conique en roche de Vaurion faisant saillie à sa base sur le parement de la colonne.

Une palme et une épée devant être apposées sur le monument, achetées chez monsieur Trousselier (73 Boulevard Haussmann à Paris) au prix de 1 085 francs, ne sont plus présentes aujourd'hui sur le monument. Par ailleurs, le projet initial prévoit une lumière électrique de couleur rouge installée dans le lanternon : celle-ci est aujourd'hui absente du monument.

Inscription centrale, sous une croix pattée :

A / LA / MEMOIRE / DES / ENFANTS / DE / CLARQUES / MORTS POUR / LA FRANCE / 1914-1918 / ---

À la suite, la liste des morts pour la France :

AUXENFANTS ALEXANDRE / BUIRE CLEMENT / FERLIN OMER / GREBAUT MAURICE / GREBAUT PIERRE / JOLY PIERRE / DELATTRE FELICIEN / LEMAIRE FERNAND / LEMAIRE LOUIS / LOYER ALPHONSE / MAMETZ ALEXANDRE / MAMETZ NORBERT

Inscription inférieure :

FRANCAIS SOUVENEZ VOUS

Inscription latérale (nord) :

1939-1945 / MAMETZ PAUL

*. Flégard : terrain dont l'usage est commun aux habitants d'une communauté (place commune, grand chemin, marché, trottoir...).

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : pierre

Couvrements :

Typologies et état de conservation

État de conservation : restauré

Dimensions

Mesures : h : 7 m

Précision dimensions :

Hauteur de l'édifice base comprise : 7 m.

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

Références documentaires

Documents d'archive

- AD Pas-de-Calais. Série O ; 2 O 1383. **Clarques. Monument aux morts.**
AD Pas-de-Calais : 2O1383
- AD Pas-de-Calais. E-Dépôt ; 226 M 1. **Clarques. Archives communales déposées. Monument aux morts, érection : plans, correspondance (1920-1923, 21 pièces).**
AD Pas-de-Calais : E-Dépôt 226M1

Bibliographie

- DELANDRE, Emmanuel. **De mémoire et de paix. Le pacifisme dans les monuments aux morts de 14-18.**
Toulouse : 2017, 168 pages.

- EYDOUX, Henri-Paul. **Monuments curieux et sites étranges**. Paris : Librairie académique Perrin, 1974.
- GRAILLES Bénédicte. **Mémoires de pierre : les monuments aux morts de la première guerre mondiale dans le Pas-de-Calais**. Arras : Archives départementales du Pas-de-Calais, Ministère de la Culture, Direction des Archives de France, 1992.
- VIOLLET-LE-DUC, Eugène. **Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle**, tome sixième. Paris : Veuve A. Morel & Cie, 1875.
p. 155.
- **36 000 cicatrices. Les monuments aux morts de la Grande Guerre**. Paris : Éditions du Patrimoine/Mission Centre des Monuments Nationaux, 2016, 96 pages.

Liens web

- Base Monuments aux morts de l'université de Lille. Présentation du monument aux morts de Clarques. [consulté le 06/12/2023] : <https://monumentsmorts.univ-lille.fr/monument/2079/clarques-place/>

Illustrations



Vue générale du monument
aux morts prise depuis l'ouest.
Phot. Delphine Volto-Jourdan
IVR32_20236200943NUCA

Auteur(s) du dossier : Karl-Michael Hoin

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Vue générale du monument aux morts prise depuis l'ouest.

IVR32_20236200943NUCA

Auteur de l'illustration : Delphine Volto-Jourdan

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation